

SÉANCE DU 27 JUIN 1887.

PRÉSIDENCE DE M. HOUZÉ.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Dépouillement du scrutin. — MM. le D^r Bamps, le D^r Bock, A. Blomme, A. de Behault, J. De Boeck, M. de Salle, A. Francart, le D^r Goetseels, J. Lelièvre, E. Petitbois, A. Preudhomme de Borre, H. Siret, L. Siret, A. Théâtre, le D^r Titeca, J. Van den Gheyn, R. Vinçotte et le D^r Waersegers, sont proclamés membres effectifs.

Ouvrages présentés. — *Une méthode à suivre pour l'étude des migrations des peuples*, par M. É. de Munck, membre effectif.

Notes sur l'ethnographie de la partie orientale de l'Afrique équatoriale, par MM. Victor Jacques, secrétaire de la Société, et É. Storms, membre honoraire.

Drei Chinesen Gehirne, anatomische Mittheilung, von Prof. M. Benedikt, membre honoraire.

Studio sopra una serie di crani di Fuegini, di P. Mantegazza, membre honoraire, et E. Regalia, membre correspondant.

Das Grabfeld von Elisried und die Beziehungen der Ethnologie zu den Resultaten der Anthropologie. — *Schädel aus jenem Hügel bei Genf, auf dem einst der Matronenstein*, Pierre-aux-Dames, gestanden hat. — *Schädel von Genthod und Lully bei Genf.* — *Ethnologische Litteratur Nord-Amerikas*, par le prof. Kollmann, membre honoraire.

Les os de mort dans la légende et la superstition, par M. Paul Sébillot.

Snake und Snake-like mounds, par T.-H. Lewis.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1887, 4.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique, 1887, 4.

Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, Mai und Juni 1887.

Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg, 1886, tome XXVII.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Correspondance. — M. le professeur J. Fraipont remercie la Société de sa nomination de membre effectif.

M. A. de Behault, secrétaire général de la Société d'archéologie de Bruxelles, annonce, au nom du comité organisateur, la fondation de cette Société, et exprime l'espoir de voir la Société d'anthropologie encourager l'œuvre scientifique qui vient d'être entreprise. M. de Behault adresse en même temps une circulaire indiquant le but poursuivi par la nouvelle Société.

NOTICE SUR F.-L. CORNET,

PAR M. V. JACQUES.

François-Léopold Cornet était né à Givry, le 20 février 1834. Sorti à 19 ans de l'École des mines de Mons avec le diplôme d'ingénieur, il dirigea successivement les charbonnages du Bois à Quaregnon, de Sars-Longchamps à Saint-Vaast, du Levant du Flénu à Cuesmes et, en dernier lieu, la Société des phosphates de Mesvinciply. Je ne puis m'occuper ici de ses nombreux travaux industriels et scientifiques, dire les importantes améliorations qu'il introduisit dans l'exploitation des mines, énumérer ses mémoires sur la géologie, la minéralogie, la malacologie; je ne veux examiner devant vous que ses recherches sur le Préhistorique du Hainaut qui, à elles seules, eussent suffi à lui faire un nom des plus honorés dans le monde savant.

La plupart des publications de F. Cornet ont été faites en collaboration avec M. A. Briart : c'est là, comme le disait M. Dewalque dans le discours qu'il prononça au nom de l'Académie aux funérailles de notre collègue, un exemple curieux « de l'amitié qui peut unir deux savants travaillant sur le même terrain et s'aidant mutuellement de leurs lumières, sans qu'on ait jamais pu discerner dans leurs écrits ce qui pourrait appartenir plus spécialement à l'un ou à l'autre. »

La première publication de MM. Briart et Cornet sur le Préhistorique date de 1867 et a été signée par un troisième collaborateur,

M. Aug. Houzeau de Lehaie, que nous avons l'honneur de compter aujourd'hui parmi nos membres effectifs. La Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut avait chargé ces trois savants de suivre les travaux de construction du chemin de fer de Mons à Binche, qui devait entamer par de profondes tranchées les champs de Spiennes, connus sous le nom de *Camp de la dix*. Leur rapport fut inséré dans les *Mémoires et publications* de cette Société (1). C'est ce rapport qui fut réimprimé en 1872 et gracieusement distribué aux membres du Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Bruxelles (2). Les auteurs de ce travail s'étaient attachés à rechercher la solution des deux questions suivantes : 1° Quant donnée la composition du terrain quaternaire, quel est l'âge de l'homme relativement au dépôt de ce terrain ? 2° Quel est l'âge des silex ouvrés de Spiennes ?

La première question présentait une haute importance au point de vue de la comparaison de l'époque de l'habitat de l'homme dans le Hainaut et dans la province de Namur. Vous vous souvenez que cette époque notre honorable collègue, M. Ed. Dupont, pour ouvrir l'exploration des cavernes de la Meuse, de la Lesse et de la Molignée, commencée en 1864, et qu'il communiquait périodiquement à l'Académie le résultat de ses fouilles et celui de ses études sur le quaternaire. La seconde question avait déjà fait l'objet de nombreuses discussions scientifiques, notamment à la suite d'une note publiée, en 1866, par M. Malaise dans le *Bulletin de l'Académie* (3). C'est donc devant ce corps savant qu'il convenait de présenter le débat, et MM. Briart et Cornet rédigèrent un mémoire *Sur l'âge des silex ouvrés de Spiennes*, qui fut soumis à l'appréciation d'une commission composée de MM. d'Ormaizy d'Halloy, de Rodière et Malaise, et qui fut inséré dans le *Bulletin* (4).

Deux opinions s'étaient jusqu'alors trouvées en présence relativement à l'âge des silex de Spiennes. Dès 1866, Albert Poiffier avait déclaré « avoir reconnu positivement la superposition, sur le limon hesbayan, du lit superficiel de cailloux mêlés de silex travaillés, » et il ajoutait « que ce lit est donc bien différent du dépôt caillouteux inférieur au limon, qui contient des restes de rhinocéros et d'élé-

(1) 3^e série, t. II, 1868.

(2) *Rapport sur les découvertes géologiques et archéologiques faites à Spiennes, en 1867*, par A. BRIART, F. CORNET et A. HOUZEAU DE LEHAIE. Mons, Mancelart, 1872.

(3) 1866, 2^e série, t. XXI, p. 154.

(4) 1868, 2^e série, t. XXV, p. 126.

phas. Pour moi, ce lit superficiel, quoiqu'il couvre, sur deux collines, environ une cinquantaine d'hectares d'une manière plus ou moins complète, n'est plus que l'emplacement d'un immense atelier de fabrication de haches de silex, celui-ci étant très abondant dans le voisinage (*). » Alb. Toilliez était même allé plus loin, car il connaissait l'existence d'anciennes exploitations ouvertes dans la craie blanche par l'homme de la pierre polie, qui y cherchait la matière première de sa fabrication.

M. Malaise, d'après sa note de 1866, croyait que tous les silex de Spiennes dataient d'une époque antérieure au dépôt du limon, que la couche caillouteuse qui se trouve à la base du limon présentait seule les silex en place, et enfin que les silex que l'on trouvait à la surface n'y avaient été amenés que par un remaniement dû aux instruments aratoires.

Je me hâte d'ajouter que, dans son rapport en 1868, M. Malaise se ralliait sans réserve aux conclusions de MM. Briart et Cornet, à savoir qu'il y a à Spiennes « deux âges de la pierre : l'un a précédé le dépôt quaternaire des couches de la localité, et l'autre est postérieur à tout changement orographique ou topographique de la contrée. » Il reconnaissait que ses conclusions antérieures de 1860 (2) et de 1866 avaient été basées sur une observation incomplète de l'état des lieux, parce qu'il n'avait pas de bonne coupe à sa disposition (3).

Les arguments présentés par MM. Briart et Cornet à l'appui de leur thèse ont été développés et complétés dans deux mémoires insérés dans le *Compte rendu du Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Bruxelles*, en 1872; ce sont ces mémoires que je me propose de résumer. Vous verrez ainsi la grande part qu'ont prise nos deux savants géologues à l'étude du Préhistorique dans le Hainaut. Ces deux mémoires sont intitulés : *L'Homme de l'âge du mammouth dans la province de Hainaut* et *Sur l'âge de la pierre polie et les exploitations préhistoriques de silex dans la province de Hainaut* (Compte rendu du Congrès : pages 250 à 269 et 279 à 299; planches 29, 30 et 51 à 66).

Mais avant d'aborder cette analyse, il est un point d'histoire que je voudrais voir rétablir. On attribue généralement à Albert Toilliez

(*) *Bulletin de l'Académie*, 1860, 2^e série, t. X, p. 513.

(2) *Eod. loco.*, p. 545.

(3) 1868, 2^e série, t. XXV, p. 78.

les premières recherches sur Spiennes. « En 1860, disent MM. Briart et Cornet ⁽¹⁾, l'attention du monde savant fut, pour la première fois, attirée sur les silex ouvrés de Spiennes, par une lettre de Toilliez, communiquée par M. le professeur de Koninck à l'Académie royale de Belgique ⁽²⁾. » Et ailleurs : « Ce fut vers 1860 que l'attention de quelques personnes des environs fut attirée sur les silex taillés que l'on rencontre si abondamment dans les champs du village de Spiennes. Albert Toilliez entreprit dès cette époque de former une collection... ⁽³⁾. » Or, c'est un parent d'Albert Toilliez, Désiré Toilliez, qui attira son attention sur les haches de silex, et c'est le même Désiré Toilliez qui, avant 1860, avait à plusieurs reprises publié des mémoires où il était question de ces restes des anciennes populations du Hainaut. Ces mémoires ayant été adressés ⁽⁴⁾ à l'Académie, qui les avait insérés dans ses *Bulletins*, il semble que « l'attention du monde savant » avait été assez « attirée » avant la lettre d'Albert Toilliez à M. de Koninck.

La première partie du travail de MM. Briart et Cornet est divisée en deux chapitres, dans lesquels ils étudient successivement les conditions du creusement du bassin de la Haine et la composition du terrain quaternaire dans ce bassin. Le bassin de la Haine est limité par des collines tertiaires reposant sur des terrains primaires et en quelques endroits sur le terrain crétacé. Les terrains tertiaires auraient à une certaine époque rempli tout ce bassin, mais ils auraient été dénudés ensuite par places, de manière à laisser à découvert le crétacé et les terrains primaires qui ont été eux-mêmes entamés. D'après les données de la géologie, le Hainaut, comme la plus grande partie de notre pays, fut émergé des eaux de la mer tertiaire pendant la période pliocène, entre le dépôt des sables de Diest et celui du système scaldisien. L'érosion du terrain tertiaire est postérieure à l'époque de l'émergence, et elle a dû se continuer longtemps après, puisque l'on ne trouve plus aucun dépôt marin ou fluvial pliocène et que les plus anciens dépôts que l'on trouve sur les couches tertiaires les plus élevées appartiennent au quaternaire. Ces derniers dépôts sont d'origine fluviale et s'étendent

⁽¹⁾ *Compte rendu*, p. 283.

⁽²⁾ Lettre dans laquelle on trouve l'opinion d'Albert Toilliez, rapportée ci-dessus.

⁽³⁾ C'est l'importante collection acquise en 1865 par M. J. Evans, à la mort de Toilliez.

⁽⁴⁾ *Bull. Acad.*, 1^{re} série, t. XIV, 1847, 1^{re} partie, p. 363; t. XV, 1848, 2^e partie, p. 190; t. XVI, 1849, 1^{re} partie, p. 662, et t. XVIII, 1851, 1^{re} partie, p. 659.

depuis les lignes de faite jusqu'au niveau des rivières actuelles. C'est dans ces dépôts que l'on rencontre les ossements des grands mammifères appartenant à des espèces éteintes, *Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus*, etc., mais relativement à de grandes hauteurs au-dessus de l'étiage actuel des rivières; c'est là également que l'on recueille les instruments de silex chelléens et ceux que notre collègue M. Delvaux appelle *mesviniens* (¹), qu'il croit appartenir à un niveau plus ancien. Dans les alluvions modernes, qui forment aujourd'hui le fond de nos vallées, les instruments de silex sont rapportés au contraire à l'âge de la pierre polie : les coquilles terrestres et d'eau douce et les ossements des mammifères appartiennent aux espèces qui vivent encore dans nos contrées. Les phénomènes du creusement des vallées sont les mêmes dans le Hainaut que ceux que M. Dupont avait observés dans la province de Namur. L'homme contemporain du mammoth aurait donc habité les cavernes de la Meuse et les bords de la Haine, dès un moment assez reculé de l'époque quaternaire. Ces faits sont maintenant parfaitement admis, mais si vous remontez à l'époque où ils furent avancés pour la première fois, vous reconnaîtrez que leur démonstration pour notre pays avait fait faire un grand pas à la science.

L'étude plus détaillée du terrain quaternaire du Hainaut a permis à nos auteurs de préciser davantage l'époque de l'apparition de l'homme. Ce terrain vous est connu par les communications faites à la Société par MM. Rutot et Delvaux (²). Je ne m'y arrêterai donc pas longtemps. Je vous dirai seulement que MM. Briart et Cornet y distinguaient, à partir de la surface : 1° un limon brun-jaunâtre non calcaireux, non stratifié, très propre à la fabrication des briques, et mélangé dans sa partie supérieure à l'humus; 2° un limon jaune, souvent calcaireux, impropre à la fabrication des briques, stratifié en feuillets très minces et désigné sous le nom d'ergeron; dans sa partie inférieure, ce limon est souvent mélangé, remanié, par les cours d'eau quaternaires, avec le terrain sous-jacent, assises tertiaires sableuses ou argileuses avec lesquelles il se confond parfois; 3° un dépôt caillouteux, formé de débris roulés de craie blanche, de silex crétacé et de phtanite houiller (qui pour les

(¹) *Sur l'âge des silex taillés recueillis à Mesvin, près de Mons, par M. A. Rutot.* (Bulletin t. IV, p. 140.) — *Excursion de la Société à Mesvin, à Spiennes et à Harmignies, le 5 septembre 1885*, par M. É. DELVAUX. (Bulletin, t. IV, pages 183 et suiv.)

(²) *Excursion de la Société.* Loco citato.

auteurs modernes n'est pas distinct de l'ergeron). Chacun de ces trois termes, mais surtout le dernier, peut manquer; quand l'ergeron fait défaut, c'est qu'il a été complètement raviné, bien qu'il résiste mieux au glissement que le limon supérieur, qui s'accumule au bas de toutes les déclivités de la surface après chaque grande pluie. Dans ce dernier terrain, il serait donc téméraire d'attribuer une haute antiquité aux instruments de silex que l'on rencontre : ces instruments, relativement rares d'ailleurs, appartiennent à l'âge de la pierre polie, de même que les ossements et les coquilles appartiennent aux espèces qui vivent encore dans nos contrées. Dans l'ergeron, les fossiles sont des coquilles des genres *Succinea*, *Helix* et *Pupa*, et des ossements d'*Elephas primigenius* et de *Rhinoceros tichorhinus* dans un état de décomposition très avancée. Mais aucun silex taillé : c'est à la base de ce terrain ou dans la troisième assise quaternaire que l'on trouve des silex présentant des traces du travail de l'homme, mêlés aux restes des grandes espèces de mammifères éteintes. Les six points où la présence des silex et des ossements avait été constatée à cette époque, ne dépassaient pas 25 mètres au-dessus de l'étiage des cours d'eau actuels. La contemporanéité de l'existence de l'homme et des grands mammifères éteints des espèces *Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus*, *Ursus spelæus*, *Felis spelæa*, *Megaceros hibernicus*, etc., était donc prouvée à l'évidence pour l'époque où a été effectué le dépôt caillouteux de la base du quaternaire par des cours d'eau coulant au-dessus de nos plaines.

La plupart des faits contenus dans la seconde partie du travail de MM Briart et Cornet vous sont connus par l'excursion de la Société à Spiennes, et par le compte rendu que nous en a donné M. Delvaux et la communication de M. Rutot. Mon résumé sera donc très bref. Il s'agissait dans ce mémoire de donner les preuves de l'habitation de l'homme dans le bassin de la Haine, après l'approfondissement de la vallée, à une époque appartenant à l'âge de la pierre polie. Les preuves de l'existence de l'homme de la pierre polie consistent dans la présence d'instruments de silex, d'os et de corne de cerf, en résidus de la taille des silex, en rebuts de cuisine et en fragments de poterie, que l'on rencontre à la surface, dans les déclivités de la surface recouvertes par le limon supérieur entraîné par les eaux pluviales, dans les alluvions modernes et dans la tourbe du fond des vallées, et enfin à l'intérieur des puits et des galeries qui ont été creusés pour l'exploitation du silex. Le nombre de ces objets, comme vous le savez, est énorme et tous

les jours on en découvre encore de nouveaux, surtout dans les travaux d'exploitation des antiques mineurs. Ce sont ces travaux qui ont été décrits par MM. Briart et Cornet.

L'homme de la pierre polie a creusé des puits à travers les couches quaternaires et les sables tertiaires pour atteindre le silex du terrain crétacé sous-jacent. Le crétacé du Hainaut présente plusieurs assises renfermant du silex. Voici d'ailleurs la division de ce terrain, adoptée par nos auteurs : de bas en haut on rencontre successivement : 1° argiles et sables avec lignite renfermant des galets de quartz et des fragments de phthanite houiller remaniés (terrain *wealdien* des auteurs modernes; c'est dans ce terrain que l'on a découvert les fameux Iguanodons du Musée de Bruxelles); 2° grès verts ou meules de Braquegnies, avec rognons de calcédoine; 3° poudingue fossilifère connu sous le nom de tourtia de Tournai les couches de ces deux étages constituent le terrain *cénomannien* des auteurs modernes); 4° marne simple ou glauconifère, passant vers le haut à une craie grossière renfermant des bancs massifs et de volumineux rognons de silex, constituant l'*assise des Rabots* terrain *turonien* des auteurs modernes); 5° craie blanche avec ou sans silex, subdivisée en : α , craie de St-Vaast, renfermant beaucoup de petits rognons de silex bigarré de blanc, de gris et de noir; β , craie d'Obourg, à rognons de silex noir peu volumineux; γ , craie de Nouvelles, avec rares rognons de silex noir peu volumineux, et δ , craie de Spiennes, avec bancs massifs de silex gris-brun et volumineux rognons en lits plus ou moins continus; ϵ , la craie brune phosphatée (ces assises forment le terrain *sénonien* des auteurs modernes; la supérieure, la craie phosphatée, est celle qui renferme les restes des Mosasauriens); enfin, 6°, tufeau de Cibly, avec rognons volumineux de silex gris, correspondant au tufeau de Maestricht (le tufeau de Cibly semblerait constituer, pour MM. Rutot et Van den Broeck, un terme de transition avec les assises inférieures du tertiaire). Ces couches ou assises affleurent dans maint endroit du golfe crétacé de Mons; mais c'est surtout à travers les terrains quaternaire et tertiaire que les hommes de la pierre polie sont allés rechercher et exploiter l'assise des Rabots et les bancs et les rognons de la craie de Spiennes. C'est d'ailleurs le même silex qui avait servi à l'homme contemporain du mammoth à fabriquer ses instruments. Mais si la trace des exploitations quaternaires n'a pas été retrouvée, la position des instruments de silex dans le cailloutis de la base de l'ergeron met hors de doute l'existence des deux âges de la pierre pour ces localités.

On trouve parmi les instruments de la surface et des galeries d'exploitation toutes les transitions entre les outils les plus grossiers du quaternaire et les haches polies les mieux finies : l'homme de la pierre polie semblerait donc avoir été le descendant naturel de l'homme du mammoth. Les deux époques sont cependant séparées par un espace géologique considérable, puisque la faune n'est plus la même et que la configuration orographique du sol a été profondément modifiée. Y aurait-il un hiatus dans le bassin de Mons entre les deux époques ? Nos auteurs sont portés à le croire, puisque, dans les cavernes de la province de Namur, M. Dupont a constaté l'existence d'un âge intermédiaire, l'âge du Renne, qui ne se rencontrerait pas dans le Hainaut.

Les dernières pages du mémoire de MM. Briart et Cornet sont consacrées à la description des autres stations et ateliers connus à cette époque dans la province, à Nouvelles, à Cibly, où les antiques exploitants ont creusé, dans les escarpements, des cavités connues sous le nom de trous des Sarrasins, qui atteignent la craie de Spiennes à travers une couche de craie brune, partie inférieure du tufeau, et dans lesquelles on pourrait voir aussi des lieux d'habitation ou de sépulture ; à l'ouest de Cuesmes, puis au nord du bassin, où la craie de Spiennes contient plutôt des bancs massifs et continus d'un silex blanchâtre, mais propre à être utilisé, et où on a plutôt exploité les rognons de silex noir de la craie d'Obourg ; au Flénu, où il n'y a pas d'affleurements et où sont bien reconnaissables les traces d'un atelier dans lequel on a taillé le silex de l'assise des Rabots, silex dont la patine est si distincte de celle du silex de la craie blanche ; enfin à Élouges, où les nombreux éclats qui jonchent le sol prouvent également l'existence d'un atelier de taille.

La facilité avec laquelle les anciens habitants de la Haine se procuraient la matière première de leurs instruments, relativement aux populations voisines, leur assurait une prépondérance sur ces dernières. C'est de cette manière, comme le pense M. Dupont, qu'ils ont été amenés à envahir la province de Namur et à refouler les peuples troglodytes qui l'habitaient.

Au milieu des préoccupations que lui imposaient les importantes fonctions dont il était chargé, F. Cornet n'avait jamais perdu de vue l'intérêt qui s'attachait aux découvertes préhistoriques dans les environs de Mons et bien souvent il était le premier à les signaler ^(*).

(*) Note sur la découverte d'un silex taillé dans les alluvions quaternaires (*Bulletin de l'Académie*, 3^e série, t. VII, 1884, p. 733). — Sur une coupe observée à Mesvin dans le quaternaire (*Annales de la Société malacologique de Belgique*, 1885, t. XX).

Depuis l'excursion des membres du Congrès de Bruxelles à Mesvin et à Spiennes, en 1872, bien des sociétés scientifiques et bien des géologues et des archéologues ont visité les camps à cayaux et les anciennes exploitations de silex : tous ont toujours trouvé dans F. Cornet un guide aimable et complaisant, mettant sa science à la disposition de chacun. L'excursion de notre Société en 1885 devait également se faire sous sa conduite, mais une indisposition l'empêcha malheureusement de tenir la promesse qu'il nous avait faite.

Le *Bulletin* de la Société ne contient aucun mémoire de F. Cornet. Il avait été nommé membre effectif en 1885 seulement. Nous avons accueilli avec joie sa présentation, car nous espérions bien que ce travailleur infatigable n'aurait pas laissé s'écouler un temps très long avant de nous apporter le résultat de quelques-uns de ses travaux. Mais la mort l'a enlevé trop tôt. F. Cornet succombait le 20 janvier dernier, entouré de l'estime et de la considération de tous.

PRÉSENTATION D'UN MONSTRE ECTRODACTYLE,
PAR M. DE PAUW.

M. DE PAUW présente une petite fille âgée de trois mois atteinte d'ectrodactylie : le pouce manque aux deux mains, de même que le métacarpien ; le trapèze existe cependant et les plis transversaux de la face palmaire sont très accusés. Il n'y aurait pas d'antécédents de famille.

M. De Pauw décrit également plusieurs cas de polydactylie. Il cite en premier lieu le cas d'une petite fille avec six doigts aux deux mains ; un enfant né antérieurement du même père, mais d'une autre mère, présentait la même anomalie. Il a observé dans une autre famille un enfant avec sept doigts, sans antécédents du côté des parents ; enfin, dans une troisième famille, deux enfants sont polydactyles.

DISCUSSION.

A propos de la présentation faite par M. De Pauw, M. DOLLO parle, d'après les travaux de Geoffroy Saint Hilaire, de Gurlt, de Förster, d'Ahlfeld, de Taruffi, d'Erlich, et d'après ses recherches personnelles, de l'ectrodactylie et des malformations des membres en général. Il les classe en deux catégories : primaires et secondaires. Les premières, comprenant soit le manque de segments aux

doigts ou aux orteils, soit l'absence de doigts ou d'orteils, de la main ou du pied, de la jambe ou de l'avant-bras, ou enfin des membres entiers, résultent de ce que le moignon ou blastème devant donner naissance à ces parties ne s'est pas formé. Les secondes, pouvant atteindre les mêmes proportions, proviennent soit d'amputations durant la vie intra-utérine par le cordon ombilical, soit d'adhérence des moignons avec l'amnios (directement ou par l'intermédiaire de brides amniotiques).

M. Dollo se propose de présenter ultérieurement un travail plus complet sur ce sujet, accompagné de la description d'un cas inédit d'ectrodactylie.

M. DE PAUW dit qu'il s'est livré autrefois à de curieuses expériences sur la régénération des membres amputés chez des tritons : les membres qui repoussaient avaient trois doigts. Par suite d'amputations successives, il a compté jusqu'à dix doigts repoussant chez un même sujet.

Il montre, à propos de polydactylie, une injection dans l'artère cubitale d'un singe, présentant une anomalie qui indiquerait une tendance à un doigt supplémentaire.

M. Houzé cite quelques cas historiques de polydactylie : il rappelle que certaines familles romaines portaient le surnom de *sexdigitata*. Anne de Boleyn avait six doigts aux mains. On observe cependant souvent, ajoute-il, que ces anomalies, au lieu d'affecter les deux membres supérieurs ou les deux membres inférieurs, siègent d'un même côté du corps.

M. Dollo dit encore quelques mots de la polydactylie chez les animaux : la race de poule que l'on appelle Dorking présente un orteil supplémentaire ; enfin, il y a le fameux cheval de César.

La discussion est close.

RAPPORT DE M. CELS
SUR LES TRAVAUX DE M. LE D^r VAN RAEMDONCK.

M. le D^r van Raemdonck, en faisant hommage à la Société d'anthropologie de ses deux notices intitulées : *L'âge de la pierre à Rupelmonde* et *Le pays de Waas peuplé à l'époque néolithique*, a demandé qu'il soit fait rapport sur son travail.

Cette demande a été renvoyée à la section d'archéologie qui m'a chargé de présenter le rapport en question.

Je n'ai pas grand'chose à dire du travail de M. van Raemdonck. Il ne nous apporte rien qui m'ait paru de nature à faire faire un pas à la science archéologique. L'auteur semble s'être préoccupé surtout de nous apprendre qu'il fut le premier à découvrir un silex taillé dans le Pays de Waas. Le fait n'est pas absolument exact d'abord, et ensuite qu'est-ce que la découverte de quelques silex restés isolés, tant qu'on ne les a pas rattachés à un ensemble? La lettre de M. van Overloop que l'on va lire nous montre combien fut secondaire le rôle du D^r van Raemdonck dans ce travail d'ensemble, le seul vraiment digne d'occuper l'attention d'une Société scientifique.

M. le D^r Houzé, qui avait bien voulu se charger de l'examen de la brochure au point de vue anthropologique proprement dit, nous a communiqué en séance de la section la note suivante :

« Il est vraiment regrettable que M. van Raemdonck ait demandé » que son travail fût l'objet d'un rapport, car il y a certaines » appréciations qui sont pénibles à émettre.

» Le lecteur au courant de la littérature anthropologique éprouve » une véritable surprise en lisant les notices du D^r van Raemdonck. » L'auteur fait de l'ethnographie en bon patriote. Il semble » ignorer toutes les recherches faites en Belgique sur la couleur » des yeux, la taille, la forme du crâne et les autres caractères phy- » siques des races qui habitent notre territoire. Son but, et il croit » l'avoir atteint, est d'arriver à détruire la malheureuse distinction » des races et, avec le chansonnier montois, il répète :

» Flamand, Wallon, ne sont que des prénoms,

» Belge est notre nom de famille.

» Il est impossible d'entamer la discussion sur ce terrain, et nous » préférons nous taire en laissant l'auteur s'abandonner à ses illu- » sions. »

D'autre part, M. van Overloop m'a fait parvenir, au sujet des mêmes notices du D^r van Raemdonck, une lettre reproduisant en grande partie des observations déjà formulées par l'auteur en séance du 5 octobre 1886, et dont l'assemblée avait décidé l'insertion au *Bulletin*. Je crois bien faire en englobant cette lettre dans le présent rapport. La voici :

« MON CHER CONFRÈRE,

» Vous êtes chargé de faire rapport sur deux notices publiées par le D^r van Raemdonck et relatives aux âges de la pierre dans le pays de Waas.

» La seconde de ces notices nous doit, je puis dire, son existence, à M. De Pauw et à moi. L'auteur le rappelle plus ou moins au cours de son travail, mais dans des termes qui, suivant nous, dénaturent absolument les faits. Je crois donc utile de rétablir ici la vérité sur ce point.

» Quel était l'état de la question, lors de l'apparition de la première notice : *L'âge de la pierre à Rupelmonde*? Le 7 décembre 1876, les terrassiers de M. Verest-Poodts, à Rupelmonde, déterrent par hasard des ossements de forme étrange. Le propriétaire vient les soumettre au D^r van Raemdonck. Celui-ci s'empresse de les expédier au Musée de Bruxelles pour les faire déterminer : M. De Pauw, chargé de l'examen, s'acquitte de sa tâche et signale sur quelques-uns de ces ossements des traces de travail. Le D^r van Raemdonck se rend à Rupelmonde et, à l'endroit même où les os avaient été déterrés, recueille quelques silex. A un an de là, il trouve encore des silex taillés, mais toujours au même endroit.

» M. van Raemdonck en conclut assez naturellement à l'existence de l'homme de la pierre dans ces parages et constate que « grâce à » M. Verest-Poodts, il a la bonne fortune de signaler le premier les » preuves de la résidence de l'homme de l'âge de la pierre polie au » Pays de Waas ». Il termine en disant : « C'est dans cette seule » commune de Rupelmonde que la résidence au Pays de Waas » de l'homme de la pierre a été constatée jusqu'ici. Mais nous » sommes d'avis que d'autres communes waasiennes, riveraines » de l'Escaut et de la Durme, telles que Basele, Tamise, Thielrode, » Waasmunster et d'autres, ont dû servir également de résidence » aux hommes de cet âge....

» Nous avons l'entière conviction que tôt ou tard on trouvera » également dans ces communes ou ailleurs des vestiges de nos » primitifs aïeux et nous ne saurions trop engager les habitants de » ces communes à avoir l'œil ouvert lorsque des fouilles s'y pratiquent. » C'est cette conclusion que M. van Raemdonck qualifie modestement dans sa seconde notice de « paroles en quelque » sorte prophétiques ».

» L'appel adressé aux riverains de l'Escaut et de la Durme n'eut sans doute pas grand écho (nul n'est prophète en son pays), et rien ne vint les années suivantes enrichir la collection du D^r van Raemdonck. Celui-ci, de son côté, ne fit plus rien non plus dans le sens de ses prédictions et les choses menaçaient de demeurer ainsi longtemps.

» Sur ces entrefaites, m'occupant depuis quelque temps déjà

d'études préhistoriques, je commençai des recherches du côté de Mendonck, c'est-à-dire en dehors du Pays de Waas, très loin de l'endroit où M. van Raemdonck avait signalé des silex, loin même des localités qu'il avait citées comme pouvant en renfermer, et dans des conditions topographiques absolument différentes des siennes.

» J'ai eu l'honneur de rendre compte de mes trouvailles à notre Société.

» Commencées aux abords du canal de Terneuzen, où elles conservèrent leur principal siège, ces découvertes s'étendirent peu à peu vers l'est et je finis ainsi par pénétrer sur le territoire du pays de Waas par le côté opposé à celui où M. le D^r van Raemdonck avait opéré. J'y rencontrai du silex taillé, en assez grande abondance, sur plusieurs points.

» A l'époque où je procédais de la sorte, je n'avais pas encore l'avantage de connaître M. le D^r van Raemdonck, même de réputation. Son ouvrage ne me tomba sous la main qu'au moment où je faisais imprimer mon propre travail.

» Ayant constaté néanmoins que je n'étais pas le premier à parler du Préhistorique au pays de Waas, je rendis pleinement hommage à la priorité que possédait vis-à-vis de moi le D^r van Raemdonck sous ce rapport. J'aurais dû, tout en lui donnant ce témoignage, ajouter une remarque importante.

» Le pays de Waas comprend deux régions essentiellement distinctes. La partie située sur la rive gauche de la Durme se compose d'un massif très caractéristique, complètement isolé de trois côtés du reste du pays par l'Escaut, la Durme et le thalweg occupé par le canal de Stekene. Les bords de ce massif sont relativement escarpés et atteignent rapidement des hauteurs assez considérables. La partie du pays de Waas située sur la rive droite de la Durme est, au contraire, essentiellement plate et se confond absolument, comme caractère, avec la région de Mendonck et du pays environnant jusqu'à l'Escaut. La cote des terrains ne dépasse pas en moyenne de 6 à 8 mètres dans cette région, tandis que, dans le massif de Rupelmonde à Waasmunster, elle atteint presque partout 20 mètres à proximité des bords et s'y élève très vite jusqu'à 25 et 30 mètres.

» En conséquence le pays situé sur la rive droite de la Durme contraste tout à fait avec la partie située sur la rive gauche; au point de vue physique ce sont deux pays différents. C'est ainsi que le pays de la rive droite pouvait être entièrement submergé, alors que le massif de Saint-Nicolas voyait à peine ses bords entamés par

les eaux et continuait à présenter aux habitants un refuge inviolable : circonstance importante, si l'on songe que cette question des eaux jouait un rôle prépondérant en ce qui concernait l'habitation par l'homme dans le nord de notre pays. On en conclura, sans doute, avec nous, que l'existence de l'homme de la pierre, constatée dans le massif de Rupelmonde et de Saint-Nicolas, n'entraîne nullement la possibilité de cette même existence sur la rive droite de la Durme. Cela est tellement vrai que des géologues et des archéologues très compétents, quoique bien au courant de la découverte de Rupelmonde, ne voulurent croire tout d'abord au Préhistorique de la rive droite de la Durme, tant ils jugeaient les deux régions différentes. Cela est si vrai encore que le D^r van Raemdonck lui-même, dans son énumération des communes riveraines de la Durme où l'on devait trouver des silex, s'est arrêté à Waasmunster, c'est-à-dire à la dernière commune du massif dont il vient d'être question, n'osant sans doute risquer plus loin sa prophétie.

» Enfin, cela est si vrai que, lorsque je parlai pour la première fois au D^r van Raemdonck, en présence de M. De Pauw, de mes découvertes sur la rive droite de la Durme, il n'y voulut pas croire plus que les autres.

» Telle est, je le répète, la remarque que j'aurais dû faire : le D^r van Raemdonck aurait ainsi conservé ce qui lui revenait pour le massif de Saint-Nicolas et j'aurais, par contre, pris rang de priorité pour toute la partie du pays de Waas située sur la rive droite de la Durme et faisant, physiquement parlant, partie intégrante de la région que j'explorais.

» J'eus, plus tard, un autre tort. Dans mon désir de convaincre davantage le D^r van Raemdonck et de stimuler un zèle qui semblait alors en avoir bien besoin, je lui fis hommage, de confiance, des silex que j'avais été le premier à recueillir sur la rive droite de la Durme depuis Moerbeke jusque Lokeren, y compris le point du pont de Sinay, demeuré, si je ne me trompe, la station la plus importante découverte jusqu'à présent dans le pays de Waas.

Parmi les pièces données, il s'en trouvait de très intéressantes; M. van Raemdonck accepta ces pièces et jugea bon de les exposer en son nom au Cercle de Saint-Nicolas, sans la moindre mention du donateur primitif.

» Mais j'anticipe un peu ; car ici la cause de M. De Pauw vient se confondre avec la mienne.

» M. De Pauw m'avait emmené quelque temps auparavant dans une excursion aux environs de Waasmunster. Nous y recueillîmes

un certain nombre de silex. Le D^r van Raemdonck, que nous allâmes visiter le même jour avec notre récolte, crut tout d'abord à une mystification. C'est alors que je lui parlai de mes recherches du côté d'Exaerde : même scepticisme. Nous lui laissâmes cependant nos silex et je promis de lui envoyer ceux que j'avais recueillis sur les communes waasiennes de la rive droite de la Durme, ce qui fut fait.

» Dans une seconde excursion que nous fîmes, M. De Pauw et moi, de Waasmunster à Tamise, nous dressâmes à ce genre de recherches un jeune homme de la localité qui me fit parvenir divers envois de silex bien étiquetés et dont je m'empressai chaque fois de faire hommage au D^r van Raemdonck.

» L'un de ces envois qui fut remis au docteur par M. De Pauw lui-même comprenait des objets répartis sur vingt-six points différents.

» M van Raemdonck, que nous avons fini par convaincre, se mit alors lui-même en campagne et associa à ses excursions M. De Geest, de Lokeren, qui, de son propre aveu, ne s'était jamais occupé jusque-là de recherches de ce genre. Ce sont ces excursions de M. van Raemdonck et de M. De Geest qui nous ont valu le thème avec variations successivement reproduites à Saint-Nicolas, à Anvers, à Namur, et finalement dans la brochure actuelle du D^r van Raemdonck.

» Je ne veux jeter aucune ombre sur la valeur des trouvailles que ces messieurs peuvent avoir opérées par eux-mêmes. Mais on trouvera juste, je pense, qu'à défaut de l'auteur, j'aie fait connaître, ainsi qu'il précède, les circonstances dont ces trouvailles sont réellement issues. Ces circonstances ont été d'abord simplement passées sous silence par MM. De Geest et van Raemdonck à Saint-Nicolas, à Anvers et, jusqu'à un certain point, à Namur. Je n'en fais pas un grief à M. De Geest, qui ne pouvait savoir de ce que j'ai rapporté que ce que M. le D^r van Raemdonck avait bien voulu lui dire, et il semble qu'il ne lui ait pas dit grand'chose, puisque non seulement mon intervention dans le pays de Waas lui paraissait inconnue, mais que mes travaux de Mendonck, malgré leur absence de corrélation avec la découverte de Rupelmonde, n'étaient traités par lui que comme la suite naturelle des prophéties du docteur.

» Mais je réclame, par contre, vis-à-vis de ce dernier qui n'a pas su nous rendre, à M. De Pauw et à moi, ce qui nous revenait. Je réclame surtout, en le voyant, après son silence au Congrès, nous accorder, à la suite de nos représentations, un semblant de justice,

mais en le glissant de telle façon dans son exposé, que notre rôle, si prépondérant, se réduit à celui de simples récolteurs de silex. Des témoignages comme celui que nous devait M. van Raemdonck ne se dissimulent pas dans l'un ou l'autre coin et surtout on n'achève pas de les annihiler par des affirmations en sens contraire étalées en pleine lumière.

» Sans insister autrement pour mon propre compte, je me borne à signaler sous ce rapport ce que fait l'auteur, à propos de Rupelmonde, pour M. De Pauw, qui détermina les ossements découverts en cet endroit. Le docteur reconnaît sans doute cette participation (plus importante à elle seule que tout le reste), mais seulement dans une note insérée dans une annexe : « Ces ossements, y est-il dit, » ont été déterminés par M. De Pauw. » Quant au corps du travail, nous y lisons, au contraire, à propos des mêmes ossements : qu'ils ont été trouvés et « déterminés par lui », M. van Raemdonck.

» Je n'ai pas besoin d'insister davantage sur le caractère de semblables procédés.

» M. van Raemdonck, se sentant, je suppose, sur un mauvais terrain, s'est efforcé dans sa brochure de se forger des armes au moyen de certaines phrases extraites de lettres intimes dont les bonnes intentions auraient pu, ce me semble, être reconnues d'une autre manière. Mais toutes ces citations, tout ce que j'ai pu écrire d'hyperbolique ou de candide, n'empêchent pas les faits d'exister tels que je viens de les exposer.

» Je n'opposerai donc pas aux lettres privées d'autres lettres privées, bien que les richesses de mon arsenal m'en donnent, je l'avoue, quelque peu l'envie. Je n'ai, du reste, retenu que trop longtemps déjà votre attention. Il me suffit d'avoir refait comme il convient la genèse du travail qui vous est soumis : à vous, mon cher confrère, d'en déduire la part qui revient à chacun. »

Ce rapport donne lieu à un échange d'observations entre MM. DE MUNCK, DU FIEF, HOUZÉ, CUMONT, CELS et DOLLO, sur le droit de réponse que pourrait avoir M. van Raemdonck relativement à certaines allégations qui y sont contenues. Il est décidé que l'assemblée prendra une décision ultérieurement, dans le cas où une réponse serait adressée à la Société.

COMMUNICATION DE M. DOLLO
SUR L'ŒIL PINÉAL DES VERTÉBRÉS.

RÉSUMÉ.

M. DOLLO expose ses vues sur l'œil pinéal chez les Vertébrés et notamment chez les Poissons placodermes du Vieux Grès rouge. Après avoir résumé les travaux de MM. Ahlborn, Rabl, de Graaf, Baldwin Spencer et Julin, sur la valeur morphologique de la glande pinéale, il explique que cet organe est, chez les Vertébrés actuels, un œil rudimentaire impair, situé dans le plan médian et au sommet de la tête. Il exprime l'opinion que les Poissons placodermes du Vieux Grès rouge, pour lesquels on n'a pas encore pu trouver une position satisfaisante dans la classification, sont sans doute, pour diverses raisons qu'il expose, les vertébrés monophthalmes, avec œil pinéal bien développé, qui ont précédé les vertébrés diophtalmes. M. E.-D. Cope avait déjà exprimé un avis analogue, mais il croyait que l'œil impair des Placodermes résultait de la fusion de nos deux yeux pairs. Or, la présence simultanée, chez *Hatteria*, par exemple, des trois yeux, deux yeux pairs et un œil pinéal, montre bien que l'œil impair est indépendant des deux autres. M. Dollo se propose d'ailleurs de reprendre l'étude de cette question d'une manière approfondie.

M. Houzé remercie M. Dollo de son intéressante communication, qui fixe d'une manière définitive la valeur morphologique d'un organe dont la raison d'être avait donné lieu à mainte controverse.

COMMUNICATIONS DIVERSES.

Ossements humains trouvés place Saint-Jean et rue Léopold, à Bruxelles. — M. DOLLO annonce que l'on a exhumé des ossements humains dans des travaux exécutés en ville, place Saint-Jean, sur l'emplacement de l'ancien hôpital Saint-Jean, et rue Léopold, sur l'emplacement d'un couvent disparu depuis longtemps. Il demande, au nom de M. Preudhomme de Borre, conservateur, ff. de directeur du Musée royal d'histoire naturelle, que le Bureau désigne quelques membres qui seraient chargés d'examiner ces ossements actuellement déposés au Musée.

MM. HOUZÉ et JACQUES acceptent de faire cet examen.

Retard dans les publications de la Société. — M. DOLLO, se faisant l'interprète de quelques-uns de ses collègues, demande si le *Bulletin* de chaque séance ne pourrait pas être publié avant la séance suivante.

M. V. JACQUES déclare qu'il serait très partisan du système proposé par M. Dollo, mais que, malheureusement, il est forcé de reconnaître que l'on se heurterait à des difficultés presque insurmontables. Le retard dans les publications provient uniquement — il a signalé ce fait à plusieurs reprises — de ce que les auteurs des communications remettent tardivement leurs manuscrits au secrétariat. Il y aurait moyen de marcher plus vite en faisant imprimer les communications à mesure de leur dépôt; mais, d'une part, pour les communications suivies de discussions, ces dernières seraient publiées avant le mémoire lui-même et paraîtraient sans objet; d'autre part, cette façon de faire exigerait une modification dans la forme du *Bulletin* : nous devrions publier un Bulletin mensuel et un volume de Mémoires. Il faudrait donc procéder à la revision d'un article de nos statuts.

M. HOUZÉ. — Si M. Dollo dépose une proposition formelle de revision des statuts, je le prierai de bien vouloir la formuler : elle serait mise à l'ordre du jour de la prochaine séance si elle est prise en considération.

M. VANDERKINDERE craint que ce moyen ne donne encore un résultat plus mauvais que celui qui a été obtenu jusqu'à présent. On pourrait plutôt essayer de fixer un délai pour la remise des manuscrits, délai après lequel il serait passé outre; le mémoire ne serait inséré que dans le fascicule suivant.

M. V. JACQUES. — Je propose que le mode actuel de publication soit conservé, mais qu'il soit bien entendu que le délai pour la remise des manuscrits soit fixé à un mois.

Cette proposition est adoptée.

EXCURSIONS PROJÉTÉES.

Visite des collections Siret. — M. V. JACQUES, au nom de MM. H. et L. Siret, invite les membres de la Société à visiter les importantes collections d'objets du premier âge du bronze, que ces nouveaux collègues ont recueillis dans le sud-est de l'Espagne et

qu'ils ont réunis chez eux, à Anvers, 32, rue Albert. Il s'agit de plus de douze mille objets provenant d'une trentaine de stations, et qui semblent indiquer une évolution toute locale de la métallurgie du cuivre, du bronze, de l'argent et de l'or. Une série de 70 crânes complète ces intéressantes collections.

Il est décidé que la visite des collections de MM. Siret se fera le dimanche 24 juillet. La circulaire de convocation à la séance de juillet indiquera l'heure du départ.

Excursion à Maestricht. — M. V. JACQUES. — Sur la proposition de la Section d'études préhistoriques, la Société a décidé d'organiser un certain nombre d'excursions pour la recherche d'échantillons des roches utilisées dans nos contrées par l'homme préhistorique dans la confection de ses instruments. Une occasion se présente d'étudier à ce point de vue les différentes espèces de silex qui se trouvent dans le massif crétacé de Maestricht : la Société belge de géologie se propose de se rendre à Maestricht dans le courant du mois de septembre. La Société d'anthropologie pourrait se joindre à elle pour faire cette excursion, qui doit précisément avoir lieu sous la conduite de M. Ubaghs, l'explorateur de la cité lacustre de Smeermaas, et l'un des explorateurs des ateliers de taille de S^{te} Gertrude, ateliers qui ont peut-être eu l'importance de ceux de Spiennes. Nous pourrions en même temps visiter les importantes collections archéologiques et paléontologiques de M. Ubaghs.

Ce projet d'excursion est adopté. Il est décidé que le Bureau se mettra en rapport avec le Bureau de la Société de géologie pour s'entendre avec lui sur les détails d'organisation.

La séance est levée à 11 heures.